



9 jours

## Chobe Explorer

Bienvenue dans l'une des **grandes destinations de l'Afrique** en matière de **vie sauvage**.

La **Réserve de Chobe** s'enorgueillit d'une grande variété de mammifères, y compris des prédateurs, lions et léopards. Chobe offre des vues spectaculaires le long de sa célèbre rivière Chobe, lieu où vous rencontrerez sa population massive d'éléphants.

Vous serez comblés par cette **aventure en safari** au cœur de la **vraie vie africaine**.

Safari en Jeep

Vie sauvage

Les incontournables

Paysages

Difficulté: ● ○ ○ ○ ○ 1/5

Confort: ● ● ● ● ○ 4/5

# Tarif par personne pour ce voyage privatisé pour moi et mes amis / ma famille

## Moyenne saison

avr. 01, 2021 – juin 30, 2021,  
nov. 01, 2021 – nov. 30, 2021

Participant(s)	2
Prix par personne	4,340 €

## Haute saison

juil. 01, 2023 – oct. 31, 2023

Participant(s)	2
Prix par personne	5,830 €

À partir de – Prix par personne

## Basse saison

déc. 01, 2023 – déc. 31, 2023

Participant(s)	2
Prix par personne	5,410 €

À partir de – Prix par personne

## Inclus

✓ Transferts partagés

✓ Vols navettes partagés et réguliers : Savuti – BBK/ MUB (max. 20 kg dans des sacs souples)

✓ Muchenje Safari Lodge comprend : 2 nuits en chambre standard, activités de safari illimitées, excursion d'une journée complète à Chobe avec croisière sur la rivière, safari de nuit, promenades guidées, excursions en mokoro (si le niveau d'eau le permet), excursion dans un village, tous les repas, toutes les boissons, les droits d'entrée dans le parc, les transferts de et vers l'aéroport de Kasane, la blanchisserie et les taxes gouvernementales

✓ Nogaatsa Pan Lodge & Ghoha Hills en Luxury tentes comprennent : tous les repas, thés/café, snacks, boissons locales (sodas, eau, bières locales, vins et spiritueux sélectionnés), blanchisserie, activités (safari, activités de chasse,

promenades autour du lodge), taxes gouvernementales, prélèvements et droits d'entrée dans le parc tels que légiférés actuellement

### **Non inclus**

- ✘ Tous les autres vols
- ✘ Les pourboires
- ✘ Les visas
- ✘ Les assurances voyage
- ✘ Les activités supplémentaires
- ✘ Tout ce qui n'est pas mentionné dans les inclusions

## Itinéraire



Jour 1: Chobe Forest Reserve

Jour 2-3: Chobe Forest Reserve

Jour 4: Chobe National Park – Nogaatsa Pan Lodge

Jour 5: Chobe National Park – Nogaatsa Pan Lodge

Jour 6: Réserve de Savuti – Ghoha Hills Lodge

Jour 7-8: Réserve de Savuti – Ghoha Hills Lodge

Jour 9: Retour vers Maun ou Kasane





## Jour 1 : Chobe Forest Reserve





Accueil à votre arrivée le matin ou à midi à **Kasane** (avec un supplément, nous pouvons également faire des arrivées depuis Victoria Falls ou Livingstone).  
Transfert partagé vers votre lodge situé dans la **Chobe Forest Reserve**.

Installation pour 3 nuits au **Muchenje Safari Lodge**, où vous profitez du déjeuner ainsi que du safari de l'après-midi.

### Emplacements

-  Kasane
-  60km -  1h
-  Chobe Forest Reserve

### Repas et hébergement

-  Déjeuner - Muchenje Safari Lodge
-  Dîner - Muchenje Safari Lodge
-  Hébergement - Muchenje Safari Lodge


## Jour 2-3 : Chobe Forest Reserve




La **Chobe Forest Reserve** borde la partie ouest du **parc national de Chobe** et surplombe la rivière Chobe, ce qui permet d'observer les célèbres **éléphants de Chobe**, les **zèbres migrateurs** ou les **buffles** qui broutent dans la plaine inondable en contrebas.

Parmi les **activités au lodge pendant le séjour** : excursion d'une journée complète à Chobe comprenant une croisière sur la rivière, safaris de nuit, promenades dans le bush guidées, excursions en mokoro (si le niveau d'eau le permet) et une excursion dans un village.

### Emplacements

 Chobe Forest Reserve

### Repas et hébergement

 Petit déjeuner - Muchenje Safari Lodge

 Déjeuner - Muchenje Safari Lodge

 Dîner - Muchenje Safari Lodge

 Hébergement - Muchenje Safari Lodge

## Jour 4 : Chobe National Park – Nogaatsa Pan Lodge








Transfert partagé pour le retour à Kasane.




De Kasane, transfert partagé en 4x4 fermé (avec climatisation) vers le **Nogaatsa Pan Lodge**, en plein cœur du **Parc National de Chobe**.

Installation pour 2 nuits en tente de luxe. Une fois installés, vous irez déjeuner et pourrez profiter d'un **safari en fin d'après-midi**.

### Emplacements

-  Chobe Forest Reserve
-  60km - ⌚ 1h
-  Kasane
-  80km - ⌚ 3h 45m
-  Nogaatsa Pan Lodge (Chobe)

### Repas et hébergement

-  Petit déjeuner - Muchenje Safari Lodge
-  Déjeuner - Nogaatsa Pan Lodge
-  Dîner - Nogaatsa Pan Lodge
-  Hébergement - Nogaatsa Pan Lodge


## Jour 5 : Chobe National Park – Nogaatsa Pan Lodge




Lorsque vous visitez le **Parc National de Chobe**, vous n'oublierez jamais la première vision de l'éblouissante **rivière Chobe**, d'un bleu profond, qui serpente à travers des terrains sablonneux, des petites villes, des plaines inondables luxuriantes, des forêts denses de mopanes cathédrales et d'interminables forêts de feuillus. Le parc doit son nom à cette rivière majestueuse qui protège 10.700 km<sup>2</sup> du désert du nord du Kalahari, offrant ainsi une **nature sauvage** et une **densité d'animaux sauvages** toujours remarquable et célèbre pour ses **populations massives d'éléphants**.

Ce séjour au Nogaatsa Pan Lodge inclut la pension complète, les boissons et activités maison, ainsi qu'un safari le matin et un l'après-midi.

### Emplacements


 Nogaatsa Pan Lodge (Chobe)

### Repas et hébergement

 Petit déjeuner - Nogaatsa Pan Lodge

 Déjeuner - Nogaatsa Pan Lodge

 Dîner - Nogaatsa Pan Lodge

 Hébergement - Nogaatsa Pan Lodge





## Jour 6 : Réserve de Savuti – Ghoha Hills Lodge



Profitez d'un magnifique transfert partagé depuis Nogatsaa Pans via la réserve forestière de Kasane jusqu'aux **collines de Ghoha** dans la région de **Savuti**.

Installation pour 3 nuits au **Ghoha Hills Lodge**, en tente de luxe. Profitez du déjeuner ainsi que du **safari de l'après-midi**.

### Emplacements

-  Nogaatsa Pan Lodge (Chobe)
- 0km - ⌚ 0h
-  Ghoha Hills Lodge (réserve de Savuti)

### Repas et hébergement

-  Petit déjeuner - Nogaatsa Pan Lodge
-  Déjeuner - Ghoha Hills Lodge
-  Dîner - Ghoha Hills Lodge
-  Hébergement - Ghoha Hills Lodge


## Jour 7-8 : Réserve de Savuti - Ghoha Hills Lodge






La **Réserve de Savuti** est bordée par le Delta à l'ouest et le parc national de Chobe à l'est. Savuti est connue comme une **zone d'observation exceptionnelle**, et est réputée pour avoir les plus **grandes concentrations d'animaux sauvages** d'Afrique australe.

Votre séjour au Ghoha Lodge inclut la pension complète, les boissons, activités, safaris et une excursion dans les **marais de Savuti**.

### Emplacements

-  Ghoha Hills Lodge (réserve de Savuti)

### Repas et hébergement

-  Petit déjeuner - Ghoha Hills Lodge
-  Déjeuner - Ghoha Hills Lodge
-  Dîner - Ghoha Hills Lodge
-  Hébergement - Ghoha Hills Lodge

## Jour 9 : Retour vers Maun ou Kasane



Après votre petit-déjeuner, vous quitterez votre lodge et serez transférés en 4x4 ouvert vers la **piste d'atterrissage de Savuti**.

De là vous prendrez votre **vol partagé** vers Maun ou Kasane (max. 20 kg dans les sacs souples).

### Repas et hébergement

☕ Petit déjeuner - Ghoha Hills Lodge

## Informations complémentaires

### Modalités de réservation

#### **Modalité d'inscription**

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement [www.nomadays.fr](http://www.nomadays.fr).

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

#### **Modalité de paiement**

##### **Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ**

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

##### **Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ**

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

## Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

## Conditions d'annulation

### Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

### Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

### Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

## **Cession de contrat**

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

## **Passeport et visa**

### **Passeport**

Passeport en cours de validité, valable 6 mois après la date de retour, pour les ressortissants français, belges ou suisses. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

### **Visa**

Le visa est obligatoire pour les ressortissants français, belges et suisses (1 entrée, 60 euros pour les Français et les Belges, 90 francs pour les Suisses). Les citoyens Canadiens sont eux exemptés de Visa. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Dossier de demande pour les Français (dépôt direct à l'ambassade) :

- passeport + copie de la page d'identité,
- un formulaire de demande complété,
- une photo d'identité,
- une copie d'attestation d'assurance rapatriement,
- copie des billets avion ou train
- attestation de voyage (agence).

Le règlement se fait par chèque uniquement. Délai d'obtention annoncé : 6 jours ouvrés.

Pour les Français, la demande par correspondance est n'est désormais PLUS possible. Pour toute demande par courrier, demander à votre agent afin qu'il vous propose les services de notre partenaire Action Visas

Adresse du consulat de Mongolie 5, avenue Robert Schuman 92100 Boulogne-Billancourt

Pièces :

- formulaire de demande de visa dûment rempli (avec photo d'identité collée sur le formulaire), téléchargeable sur le site de l'ambassade : <http://www.ambassademongolie.fr/service-consulaire/visas/> ;
- passeport original (aux conditions indiquées à la rubrique « passeport ») et comprenant 3 pages vierges, dont 2 face à face ;
- copie de l'attestation d'assurance rapatriement ;
- justificatif de voyage (billet d'avion et attestation d'agence) ;
- chèque de règlement du visa de 60 Euro à l'ordre de l'Ambassade de Mongolie ;

- en cas de retour par la poste, une enveloppe à l'adresse du demandeur, avec formulaire de recommandé avec avis de réception, accompagnée d'un chèque d'un montant de 30 euros par passeport. Pour l'envoi de la demande, une seule enveloppe suffit pour plusieurs demandes et passeports.

L'agence Horseback Mongolia a développé un **partenariat avec la société Action Visa pour vous aider dans vos démarches**, et dispose de **tarifs préférentiels** (30 Euro de frais de dossier / visa + 10 Euro pour le renvoi de vos passeport à votre domicile). Nous contacter pour bénéficier de ce tarif.

NB : Un tiers peut déposer et retirer un dossier de demande de visa à l'ambassade, avec une lettre de recommandation du demandeur.

## Assurance

### **ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE**

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

**[CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !](#)**

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

**Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.**

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant



l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.